

Programme d'efficacité électrique

Optimisation de l'éclairage des bâtiments (hors habitations)

Jusqu'à CHF 14'000.- de subvention

Remplacement d'éclairage existant

Davantage de confort sur le lieu de travail ou lors de la pratique du tennis grâce à un meilleur éclairage et une réduction des besoins électriques.

Avec le soutien de :



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'énergie SdE
Amt für Energie AfE

Réservez votre subvention

L'éclairage représente environ 15% de la consommation globale d'électricité en Suisse, dont les 2/3 concernent le secteur des services. La haute densité de moyens d'éclairage spécifique à ce secteur laisse entrevoir un grand potentiel d'économie d'électricité. Différentes mesures peuvent apporter, à puissance lumineuse égale, des économies d'électricité considérables. Les nouveaux luminaires et sources lumineuses (LED) utilisent l'électricité de manière plus efficace que les anciens modèles. En outre, grâce à une régulation intelligente, l'appoint d'éclairage artificiel est produit uniquement là où c'est nécessaire. Dans le cas où les luminaires sont regroupés de manière judicieuse en réseaux, ces derniers peuvent être pilotés de manière individuelle et adaptés aux différentes conditions des locaux.

Les projets jusqu'à une surface nette de plancher de 2'000 m² au maximum sont subventionnés, pour autant qu'une économie d'au moins 20 kWh/m² par an soit démontrée. Celle-ci est établie à l'aide d'un calcul justificatif basé sur la norme SIA 380/4. L'exigence MINERGIE® (nouvelles constructions) doit être remplie concernant l'éclairage.



Programme d'efficacité électrique de ProKilowatt

Le programme d'efficacité électrique lancé le 1er janvier 2017 participe aux investissements destinés au remplacement d'installations d'éclairages avec montage fixe dans des bâtiments fonctionnels existants, notamment dans les locaux administratifs, bâtiments industriels, ateliers de production et parkings couverts.

Le programme est valable pour tous les bâtiments de service existants situés sur les territoires des cantons de Fribourg, Argovie, Soleure, Schwyz et Zurich et vise le remplacement d'équipements et d'installations mis en place depuis au moins trois ans.

Ce programme d'efficacité électrique est financé et soutenu par ProKilowatt (sous la direction de l'Office fédéral de l'énergie). L'entreprise Effienergie AG contrôle et valide les demandes. Les services de l'énergie cantonaux gèrent la communication relative au programme.

Aide financière : CHF 7.-/m² de surface nette de plancher

Conditions détaillées et dépôt des demandes sous :

Saisie des demandes (uniquement par voie électronique) sous : www.ffiwatt.ch

La demande d'aide financière doit impérativement être déposée avant le début des travaux.

Contact pour ce programme :

info@effiwatt.ch
058 680 41 39

Contact pour des questions générales :

Service de l'énergie SdE
Bd de Pérolles 25
CH-1701 Fribourg
Tél. 026 305 28 41
Fax. 026 305 28 48

sde@fr.ch
www.fr.ch/sde